

REPUBLIQUE FRANCAISE

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 JUIN 2014
DE LA COMMUNE DE SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze)

L'an deux mille quatorze, le vendredi 20 juin 2014 les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de SAINT GENIEZ O MERLE(Corrèze) se sont réunis en Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame BOUSSU CORINNE, Maire.

Etaient présents :BOUSSU CORINNE-DALAIS MICHEL-GUBERT ODETTE-
PURAYMOND VERONIQUE-CHEVALLIER MFRANCE-JURBERT MFRANCE-
DILLARD JANY-DE PEREIRA-ARNSTEIN AMEDEO-

Absents excusés : BOYER Maxime, MOURET Aurélie, JAUFFRET François

Madame Le Maire déclare la séance ouverte à 18 heures et procède à l'appel des membres du Conseil Municipal.

Madame JURBERT Marie-France est nommée secrétaire de séance par le collège délibérant.

Madame le maire interroge les membres du conseil, si des remarques ou des observations sont à rajouter au procès verbal de la séance du 26 avril 2014. Aucune remarque n'est formulée et le dit procès verbal est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

PROCES VERBAL - Désignation d'un titulaire et de 3 suppléants en vue de l'élection des Sénateurs.

Madame le Maire invite le conseil municipal à procéder à l'élection du délégué titulaire et des suppléants. Madame le Maire rappelle qu'en application des articles L.288 et R.133 du code électoral, le délégué titulaire et les suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret et à la majorité absolue.

Election du délégué titulaire :

Résultat du premier tour de scrutin de l'élection du délégué :

Candidat : madame BOUSSU Corinne ---) nombre de suffrages obtenus : 8

Madame BOUSSU a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat. :

Election des 3 suppléants :

Résultat du premier tour de scrutin de l'élection des 3 suppléants :

Candidats : madame DILLARD Jany ---) nombre de suffrages obtenus : 8
monsieur DALAIS Michel ---) nombre de suffrages obtenus : 7
monsieur DE PEREIRA Amédéo ---) nombre de suffrages obtenus : 8
madame GUBERT ODETTE ---) nombre de suffrages obtenus : 1

Madame DILLARD Jany, Monsieur DE PEREIRA Amédéo et Monsieur DALAIS Michel ont été proclamés élus au 1^{er} tour et ont accepté le mandat.
Fin de l'élection à 18h27

DELIBERATION n° 2014/037 – Schéma Départemental de Coopération Intercommunale :

Maintien du refus de la proposition n°7 par les élus et maintien du périmètre actuel

Madame le maire rappelle les propositions de Monsieur le préfet relatives au projet du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de la Corrèze en date du 26 /04/2011 et notamment la fusion de la communauté de communes du canton de Saint Privat avec les communautés de communes du Pays d'Argentat, de Mercœur, du Doustre Plateau des Etangs et la communauté de communes de Saint Martin La Méanne.

Madame le maire donne lecture de la délibération prise par la communauté de communes de Saint Privat.

Devant le manque d'informations concernant :

- la fiscalité
- les compétences transférées
- la représentation des élus au sein de la nouvelle communauté de communes

Les élus du conseil municipal demandent la conservation du périmètre actuel.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité maintient son refus de la proposition n°7 et demande le maintien du périmètre actuel.

DELIBERATION n° 2014/029 - Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Madame le maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de moins de 2000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Ce ne sont pas exclusivement des élus.

La Direction Départementale des Finances Publiques arrête la liste des commissaires sur proposition faite par le maire.

Une liste de 24 noms doit être proposée.

Parmi les commissaires retenus doit figurer au moins 2 personnes d'une commune extérieure et au moins 4 propriétaires de bois.

Vu l'article 1650 du code général des impôts directs :

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de constituer la commission communale des impôts directs ;

Considérant qu'une liste de 24 contribuables au minimum doit être proposé au directeur des services fiscaux ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 7 voix pour et 1 abstention (Madame DILLARD Jany) propose la liste des contribuables suivants :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
BOUSSU CORINNE	JAUFFRET FRANCOIS
DALAIS MICHEL	DE PEREIRA AMEDEO
MORLE JEAN PAUL	DILLARD JANY
PURAYMOND VERONIQUE	MOURET AURELIE
GUBERT ODETTE	LAUMOND BLAISE
TEULET ALBERT	BOYER MICHEL
ROUZEYROL LEOPOLD	SIRIEIX JEAN CLAUDE
ALRIVIE HUBERT	CHEVALLIER MFRANCE
MARINIE RENE	JURBERT MFRANCE
AUBREYRIE BERNARD	BREUIL HENRIETTE
ESQUIRE GABY	LACOSTE DANIEL
CHANUT JACQUES	ROUZEYROL PIERRE

DELIBERATION n° 2014/034 : Désignation de 3 membres de la commission de l'entente Intercommunale

Madame le maire rappelle que par délibération du 20/11/2013, le conseil municipal s'est prononcé favorablement pour l'adhésion de la commune de Saint Geniez O Merle à une entente intercommunale en vue de porter une étude de potentialité aquifère des hautes vallées de la Maronne et de la Bortrande.

3 représentants doivent être élus pour représenter la commune au sein de la conférence intercommunale.

Après vote :

- Mesdames BOUSSU Corinne, GUBERT Odette, JURBERT Marie France, sont désignées comme membres titulaires de la commission spéciale chargée de représenter la commune au sein de la conférence intercommunale.

DELIBERATION n° 2014/028 : Désignation d'1 délégué titulaire au bureau du SICRA d'Argentat.

Vu le code des collectivités territoriales et notamment l'article L5211.10 relatif à la composition du bureau

Vu l'article 11 des statuts du SICRA fixant la composition du bureau

A été élue pour représenter la commune de Saint Geniez O Merle Madame PURAYMOND Véronique

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte la proposition à l'unanimité.

DELIBERATION n° 2014/036 : Désignation d'1 titulaire et d'1 suppléant à l'ICA

Madame le maire rappelle le rôle de l'ICA (Instance de coordination pour l'autonomie)

A été élue à l'unanimité pour représenter la commune de Saint Geniez O Merle :

Titulaire : Madame CHEVALLIER Marie France

Suppléant : Madame BOUSSU Corinne

DELIBERATION n° 2014/038 : Virement de crédits pour les travaux du logement presbytère

Madame le maire informe le conseil municipal que de nombreux travaux de réhabilitation ont dû être réalisés en urgence avant la location suite au départ de Monsieur SIREIX Kévin, fin juin

Monsieur DALAIS Michel 1^{er} adjoint informe le conseil municipal des travaux engagés :

- travaux d'électricité (entreprise DICHAMP) 2705,89€
- réfection sol d'une chambre (entreprise J.DALAIS) 1922,45€
- réfection peinture (entreprise VIGNAU) facture en attente
- divers travaux de menuiserie (entreprise LASSUDRIE) facture en attente
- divers travaux de plomberie (entreprise PRAT) facture en attente

Madame le maire précise que l'on a sollicité « Services Plus » pour la mise à disposition d'une personne pour effectuer un ménage complet après les travaux : facture en attente

Madame le maire propose que l'on diminue sur le budget investissement (le compte 2315) 20 000€ ; et de créer un compte « programme réhabilitation logement presbytère » et d'y créditer les 20 000€.

Madame le maire précise que ces travaux seront réglés sur le budget dépense investissement pour récupérer la TVA en 2015.

Madame DILLARD Jany s'interroge s'il n'y a pas un minimum requis pour récupérer la TVA. Madame le maire se renseignera auprès des services concernés.

DELIBERATION n° 2014/035 : Location du grand logement presbytère ; prix du loyer

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de la commune accepte à l'unanimité la proposition de Madame le maire de louer le grand logement de l'ancien presbytère à Monsieur Jean-Baptiste LASSUDRIE à dater du 21 juin 2014 pour un montant de 376,11€, renouvelable tous les ans.

Un état des lieux a été effectué par Madame le maire en présence de Madame JURBERT et Monsieur DALAIS.

Un chèque de caution correspondant à 2 mois soit 752,22€ a été demandé

DELIBERATION n° 2014/033 : Location de la salle pour les personnes extérieures à la commune, prix

Madame le maire informe le conseil municipal qu'elle a été sollicitée par un habitant d'une commune extérieure pour réserver la salle.

Après concertation, une délibération est prise à l'unanimité pour mettre à disposition d'un tiers habitant ou non de la commune, le foyer rural et fixe le taux suivant :

- habitant de la commune : 50€ (inchangé)
- hors commune : 150€
- non louée ou prêtée à des mineurs
- gratuité pour les associations de la commune

Deux chèques de caution sont demandés : 300€ (matériel), 80€ (ménage)
Un règlement sera élaboré prochainement et révision de la convention de location

Après en avoir délibéré cette proposition est acceptée à l'unanimité.

DELIBERATION n° 2014/032 Ouverture d'un poste d'Adjoint Technique 1ere classe
Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal d'un tableau d'agent promouvable à un avancement de grade 2014 et leur demande de bien vouloir se prononcer sur ce sujet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité accepte de créer à compter du 01/07/2014 un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe à temps complet pour Monsieur MEILHAC ERIC et de clore à cette même date le poste d'adjoint technique 2^{ème} classe suite à cet avancement de grade

DELIBERATION n° 2014/031 : versement gratification stagiaire

Madame le Maire propose qu'une gratification soit versée à Mademoiselle Raphaëlle BINOT, stagiaire qui intégra le service du tourisme du 29/06/2014 au 10/08/2014.

Madame le Maire rappelle qu'une gratification avait été déjà prise dans ce sens pour les 2 précédents stagiaires. Cette gratification serait versée en fin de stage.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Madame DILLARD fait remarquer qu'avec l'obligation prochaine des entreprises à verser cette gratification, les jeunes stagiaires rencontreraient des difficultés à trouver des stages.

DELIBERATION n° 2014/030 : Convention de partenariat Tours de Merle/Les Fermes du Moyen Age

Madame le Maire propose un partenariat (existant en 2011) entre la commune de Saint Geniez O Merle et « les fermes du moyen âge » ; pour la diffusion de documents publicitaires destinés à promouvoir les 2 sites. Les frais de l'emploi par la commune d'un agent occasionnel pendant la période de diffusion et le carburant nécessaire à la réalisation de la double diffusion seront pris à la hauteur de 50% par chaque partie.
Cette délibération a été approuvée à l'unanimité.

Compte rendu de la réunion du 10/05/2014 avec le Conseil général et la Communauté de Communes « Tours de merle »

Madame le maire expose brièvement le compte rendu de la réunion avec le CG en présence de :

- Mr MIGNARD ; Responsable Pole Développement et Aménagement
- Mr RAVINET ; Directeur Adjoint
- Mme SAULÉ ; Responsable du Pole Ingénierie et Développement Touristique
- Mme BOUSSU ; Maire
- Mr DALAIS ; Maire Adjoint
- Mme DILLARD ; Conseillère Municipale
- Mme GUBERT ; Maire Adjoint
- Mme LACOSTE ; secrétaire tourisme

Mr MIGNARD a rappelé l'historique de l'intervention du CG (ADT)

Madame le Maire informe qu'une réunion avec les élus aura lieu le vendredi 27 juin à 18 heures pour travailler sur le « Devenir des Tours de merle »

Autorisation des élus pour l'envoi des convocations des diverses réunions et du conseil Municipal par mail.

Madame le Maire propose que les convocations des différentes réunions y compris les conseils municipaux, soient envoyés par mails, moins de papier, pas de frais d'affranchissement et information plus rapidement relayée.

Madame GUBERT Odette et Mme DILLARD Jany souhaitent maintenir l'envoi des convocations par voie postale.

QUESTIONS DIVERSES :

- Madame le Maire remercie vivement les élus pour leur participation à l'élaboration du Mai, qui a rencontré un vif succès
- Madame PURAYMOND expose aux élus les différents devis concernant l'achat de 2 tables pique-nique (.Point Info CG + Site Merle), de 2 bancs (cimetière + église) et de 2 poubelles + cache (revoir les différents tarifs)
- Monsieur DALAIS présente aux élus 2 devis concernant l'achat de la chaudière de la mairie.
 - SARL HAGUÉRON et fils
 - SARL Francis PRAT

Après délibération à l'unanimité la SARL PRAT est retenue

A prévoir travaux d'alimentation électrique : devis Mr DICHAMP : 474.00€

Madame le maire prévoit un dossier de demande de subvention

- Monsieur DALAIS informe les élus que la toiture du gîte de Sermus est à changer. Plusieurs devis sont demandés. Un seul est revenu ce jour : Société MANAUD : 36688,80€
- Madame GUBERT, suite à la réunion du CCAS, s'est rapprochée de différentes sociétés de transport pour éventuellement proposer à nos administrés non véhiculés, de les accompagner au marché de Saint Privat. Plusieurs devis sont en attente. 1 devis récupéré ce jour : transport Cars Xaintrie ---) car 7 places : St Geniez via St Privat : 45€ ; St Geniez via Argentat : 90€
Madame le Maire propose d'en informer les administrés par le biais du prochain bulletin municipal sous forme d'enquête.
- Madame le Maire informe les élus que Maxime BOYER a participé à la réunion du comice agricole en date du 11 juin 2014. Prochain comice le 06/09/2014 à Saint Julien Aux Bois, Saint Geniez 2016, avec un coût d'environ de 6000€ pour l'organisation.
- Madame le maire informe les élus que la DETR (Dotation d'équipement des Territoires Ruraux) prévue en 2014 pour le remplacement des huisseries de la mairie n'a pas été versée faute de moyens, également non versée en 2013.
Madame le Maire propose de se rapprocher des services de l'état.

- Madame le Maire informe les élus des différentes invitations, réunions, prévues d'ici le 07/07/2014
 - 21/06/2014 9h30/12h00 : réunion info CG (Tulle)
 - 23/06/2014 9h30 Réunion Com Com à Bassignac suivi d'un repas à l'EPHAD (pot départ du directeur)
 - 24/06/2014 18h00/20h00 : réunion DDT (Tulle) avec Sylvie LACHASSAGNE
 - 24/06/2014 Réunion UDAF participation de Mme GUBERT et Mme ALRIVIE
 - 26/06/2014 SICRA : Mme PURAYMOND
 - 27/06/2014 Réunion Tours de Merle
 - 28/06/2014 RV Gîte Sermus
 - 28/06/2014 Commémoration à St Cirgues La Loutre en présence de Mr DE PEREIRA
 - 28/06/2014 Commémoration à Darazac en présence de Mme CHEVALLIER
 - 30/06/2014 14H00 / Ateliers du pays de la Vallée de Dordogne à Beaulieu
 - 04/07/2014 Réunion OT à St Geniez O Merle (organisation)
 - 03 et 04/07 ; Carrefour des Collectivités à Brive
 - 06/07/2014 Sortie Foyer Rural à Rocamadour
 - 07/07/2014 honorariat Yves Vaur à Tulle en présence de Mme DILLARD

- Madame le maire informe le Conseil Municipal que le vendredi 18 juillet à 16h00 lancement du livre sur le site des Tours de Merle « Tours de Merle Joyau du Limousin Médiéval »

- Madame PURAYMOND Véronique fait le point sur le groupement forestier et informe les élus du versement de 2134€ au groupement forestier de Soult de la part de la commune de Sionac lors du dispositif de compensation de défrichement.

- Madame le Maire remercie Mme JURBERT pour sa participation pour la journée « Ouvrons nos églises » le dimanche 15 juin : 9 personnes ont visité notre église.

- Madame le Maire informe qu'une réunion d'information a eu lieu le samedi 14 juin avec les emplois d'été

- Monsieur DALAIS informe les élus que le fauchage effectué en juin par l'entreprise DAYRAL Damien (Pleaux) est terminé ; un autre passage est programmé à l'automne. Les routes départementales sont entretenues par le C.G

Séance levée 21h40